



RAPPORT D'ETUDE N°5 Prospective Afrique de l'Est

Note de synthèse

Février 2018





Le ministère de la Défense fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle, visant à compléter son expertise interne. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, « doit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme celle des instituts spécialisés ».

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère de la Défense. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère de la Défense.

Note de synthèse

Les impacts sécuritaires du changement climatique en Afrique de l'Est

Au même titre que le rapport 4, ce rapport d'étude **privilégie une présentation géographique** afin de mieux rendre compte des spécificités nationales et d'accéder plus aisément aux informations essentielles pour chaque pays. L'objectif reste **l'analyse des risques sécuritaires liés aux dégradations environnementales et climatiques aux horizons 2030 et 2050, et l'évaluation de la capacité des forces armées locales à faire face à ces impacts.**

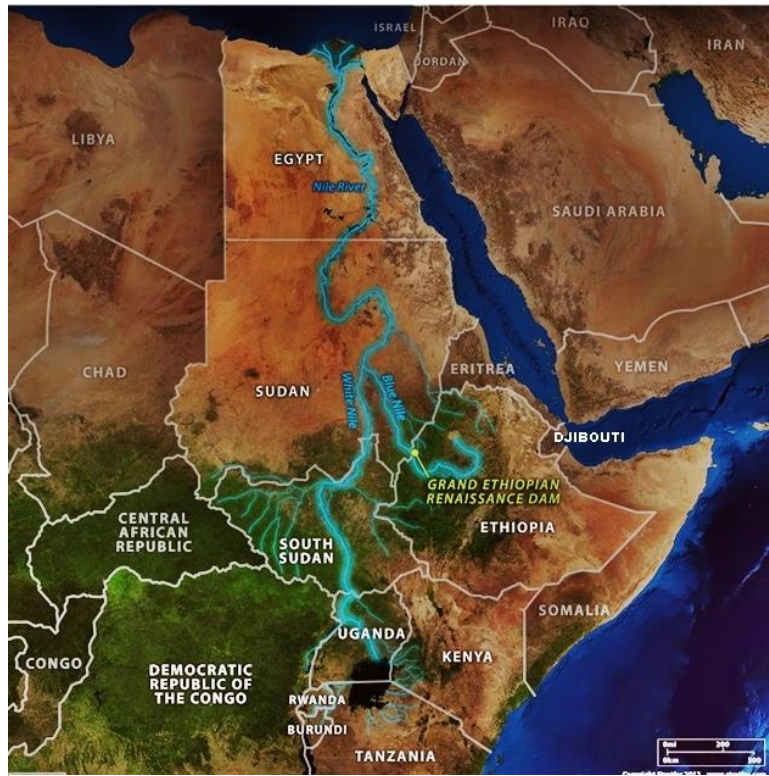
Le RE5 s'organise en fiches-pays, précédées d'une analyse régionale mettant en évidence les enjeux transversaux, et qui vient remplacer la précédente version du résumé de dix pages. Chaque fiche-pays est structurée à l'identique :

- **un résumé synthétique** rassemble les données clefs et permet de montrer en un coup d'œil les atouts et faiblesses du pays, et d'évaluer sa vulnérabilité aux risques climatiques (à l'aide d'une échelle de couleur) ;
- **un rappel de l'exposition du pays** aux impacts des changements climatiques ;
- **une évaluation des politiques publiques climatiques** mises en œuvre ;
- **une analyse du rôle des forces armées et de la protection civile** dans la gestion des risques de catastrophes naturelles ;
- **une partie prospective** proposant systématiquement un **scénario de crise tendanciel** et un **scénario de rupture**, afin d'anticiper la capacité de réponse des pays étudiés à faire face à un risque climatique donné, et les conséquences pour la France si un épisode climatique majeur venait à bouleverser leurs équilibres socio-économiques et politiques.

Ce rapport est le troisième portant sur l'Afrique. Alors que le RE3 se concentrait sur le Sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Tchad) et le RE4 sur l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye), **le RE5 aborde la situation des pays d'Afrique de l'Est.** Il vient compléter l'analyse des risques climatiques sur le continent en s'intéressant à cinq pays : Égypte, Djibouti, Éthiopie, Soudan, Centrafrique.

Il ressort de l'analyse régionale que la **question des ressources hydriques et alimentaires est, et sera** encore davantage à l'avenir sous l'effet des changements climatiques (aggravation des sécheresses, augmentation des températures et variabilité pluviométrique croissante), **un enjeu crucial** pour l'ensemble de la région est-africaine.

Outre les problématiques migratoires éleveurs/agriculteurs que l'on retrouve dans cette partie du Sahel, la région reste marquée par le poids du Nil. Les pays étudiés sont dépendant en grande partie du fleuve (à l'exception de la Centrafrique et de Djibouti). **Si son débit baisse, c'est l'ensemble des activités agricoles et hydro-électriques des pays nilotiques qui pourraient en pâtir.**



Carte 1. Localisation géographique des pays étudiés
(Source : "Enough in the Nile to share – little to waste – Ethiopia's grand "Ethiopian Renaissance Dam" worries Egypt", Save the Water, 2012)



La multiplication des barrages pourrait de ce fait poser des problèmes. Alors qu'une majorité des habitants de ces pays vivent encore de l'agriculture et de l'élevage, les crues du Nil (apportant du limon fertile) sont de plus en plus canalisées par les nombreux ouvrages. Cette situation peut amener à la dégradation de la situation agricole, alors même que la **croissance démographique est forte dans la région. Cela aura certainement pour effet d'augmenter la dépendance des pays est-africains aux importations agricoles, et donc de les exposer davantage à la volatilité des prix sur les marchés internationaux.** Or, on sait que c'est souvent la variabilité des prix due à des mouvements sur ces marchés, plus que la raréfaction d'un produit alimentaire en soi, qui peut conduire à des émeutes de la faim, ou à des révoltes populaires comme cela a pu être observé lors des Printemps arabes.

Les incertitudes qui planent sur l'avenir du débit du Nil soulèvent l'hypothèse de tensions autour des grands projets, à l'image de celles liées au barrage de la Renaissance entre l'Éthiopie et l'Égypte.

Par ailleurs, la pression croissante sur les ressources naturelles amenuisera à l'avenir la capacité des territoires africains à fixer et retenir les populations, et renforcera très probablement les dynamiques migratoires actuelles (flux de migrants d'Afrique subsaharienne transitant par l'Afrique du Nord pour rejoindre l'Europe), et les risques sécuritaires associés (heurts entre migrants et forces de police, ou migrants et populations d'accueil, différends entre États, criminalisation de l'économie liée à l'immigration clandestine).

Dans les pays étudiés, les parcs nationaux se révèlent parfois être la proie d'enjeux bien éloignés de la préservation de la faune et de la flore. Ils peuvent en effet être instrumentalisés pour chasser des populations ou pour capter des fonds et du matériel (dont des armes), tout en se préservant des critiques des organisations internationales. Les parcs de Simien en Ethiopie et de Chinko en Centrafrique fournissent des exemples concrets de situations où la préservation de l'environnement est détournée au profit de lutte de pouvoir intraétatique, parfois avec la complicité passive des bailleurs de fonds occidentaux. Cela pose la question de l'évolution de ce type de dynamiques à l'avenir si le changement climatique devait accélérer la dégradation de certains espaces que les autorités auraient négligés. Les instrumentalisations de ce type pourraient se multiplier si les conflits perduraient.

La situation sécuritaire complexe en Centrafrique, au Soudan et en Égypte rend, à des degrés divers, quasiment impossible la mise en œuvre de politiques concrètes en la matière et relègue bien souvent les enjeux climatiques et environnementaux au second plan devant les impératifs de pacification et de stabilisation.

La prise en compte des risques climatiques, et les réponses politiques apportées pour y faire face, varient beaucoup selon les pays considérés, même si **le RE5 conclut globalement à un manque général d'anticipation et de préparation des gouvernements – à l'exception de l'Éthiopie –** qui peinent à traduire les documents (plans d'adaptation, stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques, etc.) en actions concrètes.

- **En Égypte, qui possède pourtant la première armée du continent, les efforts consentis par les autorités pour lutter contre le changement climatique demeurent pour l'heure insuffisants.** Le pays n'a par exemple pas fourni de proposition d'atténuation chiffrée. **La sécurisation et la remise en ordre économique dominent l'agenda des institutions égyptiennes.** Les dernières catastrophes naturelles ayant touché l'Égypte démontrent un manque d'anticipation et d'efficacité des acteurs responsables de la prise en charge des événements climatiques.
- **Le Soudan est un pays fragile et instable, particulièrement exposé aux impacts du changement climatique. Le Nil constitue une ressource vitale pour le pays,** notamment pour sa production électrique. Le pays souffre d'une insécurité alimentaire chronique, qui est régulièrement corrélée à des épisodes de violence. La séparation avec le Soudan du Sud en 2011 a privé le pays de l'essentiel de ses ressources pétrolières. La sensibilisation au changement climatique est néanmoins relativement importante, et le

Soudan a souvent joué un rôle majeur dans les négociations internationales sur le climat. **Si l'armée est intégrée au processus de gestion des catastrophes naturelles à travers le National Council on Civil Defence, compétent en la matière et présidé par un militaire, il reste difficile de conclure à l'efficacité et à la maturité du dispositif.**

- **Djibouti est confronté à un stress hydrique très important**, en raison de sécheresses prolongées et de précipitations très faibles et irrégulières. Un exode rural de grande ampleur est déjà en cours, mais la prise en compte institutionnelle du changement climatique reste assez faible. Djibouti accueille un très grand nombre de bases militaires, qui constituent une importante ressource économique pour le pays. **L'armée djiboutienne n'est pour l'heure que peu mobilisée dans la gestion des catastrophes naturelles en dehors de missions de sauvetage auxquelles peuvent participer les Forces françaises prépositionnées.**
- **L'Éthiopie fait figure de « bon élève » en Afrique de l'Est** proposant des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES en vue de parvenir à long terme à la neutralité carbone, et disposant d'un système efficace de gestion des catastrophes naturelles mis en place après la famine de 1973. **L'armée est bien entraînée, et le système de prévention des catastrophes naturelles est certainement l'un des plus avancés du continent.** Le pays doit néanmoins composer avec de nombreuses tensions liées à l'accès aux ressources, qui se superposent souvent à des tensions ethniques.
- **En République Centrafricaine, l'État ne contrôle qu'une petite fraction du territoire**, autour de la capitale, le reste du pays étant aux mains de différents groupes armés. **Dans ce contexte, les dégradations environnementales sont exacerbées et les politiques publiques d'adaptation sont inexistantes, malgré une certaine sensibilité des élites à ces thématiques.** Le capital environnemental national est très important, surtout en termes de biodiversité. Cette dernière est exploitée illégalement sans aucun souci de durabilité, ce qui peut représenter une menace pour l'ensemble du climat d'Afrique centrale.

Les **scénarios de crise** (tendanciel et de rupture) proposés reposent souvent sur des dynamiques analogues, partant de la dégradation progressive de l'environnement en raison des négligences des politiques publiques et des changements climatiques. Ces dégradations peuvent conduire, dans un contexte politique instable et de forte croissance démographique, à des crises. Au-delà de la nécessité pour la France d'intervenir en tant que médiateur international ou pour protéger et/ou évacuer ses ressortissants, certains scénarios soulèvent des questions de fond pour la France, comme par exemple la possibilité et la pertinence du maintien de la base de Djibouti en 2050, lorsque les températures auront atteint des moyennes très élevées. D'autres font au contraire l'hypothèse que, la situation de certains pays étant fortement dégradée, la véritable rupture proviendrait d'une évolution positive. Si ces scénarios n'envisagent pas de crise à proprement parler, ils peuvent soulever d'autres enjeux, comme par exemple la nécessité de protéger une population de ressortissants en forte croissance, en raison des opportunités offertes par l'ouverture et la stabilisation relative du pays.